

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme

FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

DIRECTEUR ADJOINT CHARGE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RELEVANT DE L'INSTITUT NATIONAL D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME

I-CONDITIONS EXIGÉES :

Réf 1 : Décret n°2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services) ;

Réf 2 : Décret n° 2.91.69 en date de la 27/03/1991 portant création et organisation de l'INAU comme modifié et complété par le décret n° 2.13.36 en date 20/06/2013.

Peuvent se présenter au poste de Directeur Adjoint :

- Professeurs de l'Enseignement Supérieur permanents à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme.

II-Description du Poste

Le Directeur Adjoint chargé de de la recherche Scientifique sera chargé, sous l'autorité de la Directrice de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de :

- ✓ Gérer les travaux du centre des études et des recherches en aménagement et urbanisme à l'institut ;
- ✓ Mettre en place et coordonner les programmes de recherches ;
- ✓ Préparer les études, et gérer les formations doctorales agréées.

III- Dossier de candidature (4 exemplaires) :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, la compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée et le plan d'action préconisé pour le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord de la Directrice de l'INAU, assorti d'une évaluation des compétences du candidat.

IV- Dépôt des dossiers de candidature Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard à **16h 30 le 25/12/2018** à la Division des Ressources Humaines.